



**HAL**  
open science

## Travail domestique et famille du capitalisme

Françoise Bourgeois, Jacqueline Brener, Danièle Chabaud, Annie L. Cot,  
Dominique Fougeyrollas, Monique Haicault, Andrée Kartchevsky

► **To cite this version:**

Françoise Bourgeois, Jacqueline Brener, Danièle Chabaud, Annie L. Cot, Dominique Fougeyrollas, et al.. Travail domestique et famille du capitalisme. Critiques de l'économie politique, nouvelle série, 1978, Travail Famille Etat, 3, pp.3-23. halshs-01503907v2

**HAL Id: halshs-01503907**

**<https://shs.hal.science/halshs-01503907v2>**

Submitted on 26 Jul 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Critiques  
de l'économie  
politique*  
*nouvelle série n° 3*

*Travail  
famille  
état*

François Maspero, 1 place Paul-Painlevé, 75005 Paris

ISSN 0045-9097

IME 0045 9097 1410 K 60

*revue trimestrielle  
avril-juin 1978*



BULLETIN D'ABONNEMENT

*Critiques de l'économie politique*

M. ....

Adresse .....

s'abonne  à Critiques de l'économie politique :

1 an (4 N°) : France : 75 F - Etranger :  
85 F.

Règlement par  Chèque postal ou bancaire, mandat-  
lettre ci-joint.

mandat (éviter les mandats-cartes !).

virement au C.C.P. 6556-60 François  
Maspero, Paris.

comptant en espèces.

A ....., le ..... Signature :

A découper ou à recopier et  
à retourner aux Editions François Maspero,  
Service des abonnements,  
1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris

**Travail domestique  
et famille du capitalisme**

**Françoise Bourgeois, Jacqueline Brener,  
Danièle Chabaud, Annie Cot,  
Dominique Fougeyrollas, Monique Haicault,  
Andrée Kartchevsky-Bulport**

L'analyse du travail domestique que nous proposons dans ce texte part des acquis des débats et des revendications des mouvements féministes qui ont abouti à poser le travail domestique comme un travail. De ce fait il devient objet théorique de l'économie politique dans la mesure où celle-ci étudie les procès de travail et rend compte des rapports sociaux qui les déterminent. L'économie politique doit donc pouvoir spécifier si le travail domestique s'exerce dans des rapports d'extorsion, et en particulier des rapports d'exploitation.

Deux questions se posent alors : Peut-on identifier le travail domestique à un procès de travail ? D'autre part, cette analyse est-elle suffisante pour faire apparaître la détermination sexuelle des rapports sociaux qui caractérisent le travail domestique ?

Le travail domestique a été validé comme objet théorique par l'extension des concepts de la production. Ce « placage » a pour effet majeur d'exclure le travail domestique au moment même de son intégration comme objet

d'analyse, en l'enfermant dans une sphère à part, précapitaliste, privée, extérieure...

Dans un premier type d'analyse, l'exclusion théorique du travail domestique et, corrélativement, l'infériorité sociale des femmes s'expliqueraient par la place des femmes à l'extérieur de la « sphère des échanges ».

Le travail domestique relèverait alors d'une production spécifique, socialement « dévalorisée » (sic !), la production des valeurs d'usage<sup>1</sup>.

L'économisme commence alors avec la réduction du travail domestique au travail ménager dans son seul aspect de production matérielle, de « ménage ».

De plus, un même statut théorique est alors conféré aux catégories de valeur d'usage et de valeur d'échange, l'une servant à définir une sphère domestique, privée, réservée aux femmes, l'autre structurant la sphère de production-circulation de marchandises comme seul espace social capitaliste.

Or le double caractère de la marchandise ne peut fonder une telle distinction, tant au niveau logique qu'au niveau historique. En effet, la construction logique du concept de valeur d'usage la renvoie à son caractère de « forme de la valeur », indissociable de la valeur d'échange. Si on l'autonomise pour structurer une sphère privée, parallèle à la sphère sociale, la condition de cette autonomisation, la condition de la séparation entre valeur d'usage et valeur d'échange, est l'abandon du concept de « valeur » (dont elles sont les formes inséparables). La sphère capitaliste a alors pour fondement la valeur d'échange comme mesure de l'échange (analyse ricardienne) vidée du concept d'exploitation, vidée des concepts de valeur et « plus-valeur ».

En analysant le capitalisme fondé sur le capital comme rapport social, on ne peut donc extérioriser la production domestique de « valeurs d'usage » en sphère autonome.

Si l'on ne peut autonomiser logiquement valeur d'usage

1. Cf. A. ARTOUS, « Système capitaliste et Oppression des femmes », *Critique communiste*, n° 20-21, qui oppose travail « valorisé » à travail domestique « dévalorisé » : l'économisme apparaît alors dans les termes mêmes employés, centrés sur la valeur.

2. « Et les femmes elles-mêmes qui font ce travail sans valeur peuvent difficilement s'attendre à valoir autant que les hommes qui travaillent pour de l'argent » (M. BENSTON, « Pour une économie politique de la libération des femmes », *Partisans : Libération des femmes*, juillet-octobre 1970, p. 25).

et valeur d'échange, une tentative est faite pour les articuler historiquement : dans l'analyse d'Engels reprise par les partis communistes, la famille, lieu de production de valeurs d'usage, est appelée à se dissoudre dans la production de marchandises. On tombe alors dans un mécanisme évolutionniste qui réduit la production domestique à un résidu précapitaliste voué à disparaître sous l'action du développement des forces productives. La production capitaliste apparaît ainsi comme le prolongement linéaire des relations marchandes simples. Elle doit « dissoudre » le travail domestique dans la production de marchandises et les femmes dans le prolétariat.

La famille est saisie comme un donné résiduel, une confrontation entre cette hypothèse et l'expérience des faits met en question la linéarité de ce processus de résorption. Le travail domestique n'a en aucune façon disparu avec le capitalisme (cf. *infra*).

Un deuxième type d'analyse définit le travail domestique à partir des rapports sociaux dans lesquels il s'effectue. Ainsi, « loin que ce soit la nature des travaux effectués par les femmes qui explique leur rapport de production, ce sont les rapports de production qui expliquent que leurs travaux soient exclus du monde de la valeur ». « Car le point essentiel c'est que le travail des femmes n'a pas de valeur, quel que soit son contenu, et que cela indique qu'elles ne le possèdent pas pour l'échanger ». « Le travail des femmes n'a pas de valeur parce que c'est l'épouse elle-même qui est inscrite dans un rapport d'appropriation qui définit ainsi la classe des femmes mariées et s'applique potentiellement à toutes les femmes ». La mise en évidence de ce « rapport d'appropriation » implique pour C. Delphy l'existence d'un « mode de production » domestique.

Or la définition d'un mode de production spécifique ne peut pas conférer de validité théorique à l'analyse en termes de rapport d'appropriation. En effet, la spécificité de la structure du mode de production capitaliste n'est pas réductible à un agencement de modules de base (du type

3. Christine DUPONT, « L'Ennemi principal », *Partisans : Libération des femmes*, p. 157, 172.

4. Christine DELPHY, « Débat : capitalisme, patriarcat et lutte des femmes », *Premier Mai, revue de critique et d'action communistes*, n° 2, juin-juillet 1976, p. 42.

5. « L'appropriation et l'exploitation de leur travail dans le mariage constituent l'oppression commune à toutes les femmes » (Christine DUPONT, « L'Ennemi principal », art. cité, p. 168).

rapport de production-forces productives) dont une « combinatoire » différente suffirait à désigner un mode de production autre. De plus, la catégorie mode de production implique l'existence en son sein des conditions de sa propre reproduction, conditions qui sont extérieures au travail domestique dans le capitalisme.

En dernier lieu, les analyses en termes de mode de production domestique ou patriarcal sont, dans notre optique, essentiellement criticables du point de vue de l'extériorisation du travail domestique, qu'elles opèrent hors de l'espace capitaliste (ou « à côté » de lui).

A nouveau, l'extension des catégories de la production de marchandises exclut la réalité de la forme famille spécifiquement capitaliste.

Si la constitution du travail domestique en sphère autonome privée ou en mode de production spécifique peut justifier son « oubli » par les théories de la production capitaliste, les démarches qui tentent de l'intégrer à cette production aboutissent à le nier en tant que procès différent et nécessaire, en le « fonctionnalisant » dans son seul rapport à la valorisation du capital.

Posé à partir du « lieu » de la valorisation du capital, l'enjeu du travail domestique n'est que son caractère de surtravail, de travail gratuit.

Le travail domestique est alors défini comme participant à la production-reproduction de la force de travail. La nature de sa rémunération, en capital ou en distribution de revenus, va, dans ces analyses, définir son caractère productif ou improductif par rapport à la création de plus-value. La distinction entre sphère privée et sphère sociale caractérisant pour Wally Secombe<sup>6</sup> l'absence de lien direct entre le travail domestique et le capital lui suffit pour définir le travail domestique comme travail improductif, comme travail ne participant pas à la création de plus-value.

A l'inverse, Maria-Rosa Dalla Costa<sup>7</sup> analyse la dis-

6. Wally SECOMBE, « The Housewife and her Labour under Capitalism », *New left Review*, n° 83, janvier-février 1973.

7. « C'est exactement le contraire qui est juste, si l'on pense l'énorme quantité de services sociaux que l'organisation capitaliste transforme en activités privées en les mettant sur le dos de la ménagère à la maison » (Maria-Rosa DALLA COSTA et Selma JAMES, *Le Pouvoir des femmes et la Subversion sociale*, Librairie Adversaires, 1973, p. 65).

inction entre sphère privée et sphère sociale comme moyen de dissimuler « l'autre source masquée de surtravail » : le travail domestique participe alors directement à l'accumulation capitaliste par la production-reproduction de la force de travail.

La contestation de l'analyse de Maria-Rosa Dalla Costa repose soit sur le caractère non productif mais nécessaire du travail domestique, soit sur le fait que ce travail ne participe pas de la plus-value mais accroît le profit<sup>8</sup>.

L'existence d'une séparation entre la production et la famille apparaît dans ces analyses comme un donné qu'il n'y aurait pas lieu d'analyser, de même que la forme familiale du salaire ne serait pas un processus social dont il convient pourtant de rendre compte. Dans la logique de la distinction entre travail productif et travail improductif, le travail domestique serait improductif de par sa rémunération sur un revenu, le salaire. La partie du salaire versée par le capital pour l'entretien de la femme du travailleur constituerait un « faux frais » du capital nécessaire à la reproduction de la force de travail.

Pour Wally Secombe, la force de travail est en effet le point d'articulation essentiel entre le travail domestique et le capital. La force de travail est reproduite comme quantité de travail concret par le procès de production de la force de travail et comme quantité de travail abstrait par le procès de production des marchandises équivalentes au montant du salaire. Le salaire représente le paiement du travail de reproduction de la force de travail dans la famille.

Dans ce procès de travail, la ménagère transfère la valeur des marchandises qu'elle transforme et l'augmente de la valeur de sa propre force de travail. Le travail domestique est alors équivalent à la partie du salaire qui correspond à la subsistance de la ménagère.

8. Cf. Wally SECOMBE, « The Housewife and her Labour under Capitalism », art. cité.

9. Jean GARDINER, « Political Economy of Domestic Labour in Capitalist Society », in *Dependence and Exploitation in Work and Marriage*, by Diana LEONARD BARKER and Sheila ALLEN, Longman, 1976.

Cette analyse caractérise le travail domestique comme un surtravail ne participant pas à la création de plus-value mais à celle du profit, et alors défini comme travail improductif.

Cette définition entre en contradiction avec la nature du travail improductif qui, payé par les revenus, vient au contraire, comme condition nécessaire à l'existence des rapports de production capitalistes, en diminution du montant des profits.

Deux failles marquent ce raisonnement. Si le travail domestique comme reproduction concrète de la force de travail entre dans la « valeur de la force de travail » et que le salaire, comme moyen de reproduction abstraite de la force de travail, ne prend pas en compte le travail domestique, c'est qu'une partie de la reproduction de la force de travail n'est pas analysée en termes de « valeur de la force de travail ».

Deuxièmement, la mise en équivalence de la « valeur » créée par le travail domestique et de la quantité de marchandises nécessaires à la subsistance de la ménagère exigerait la détermination d'un étalon de mesure.

Les théories de l'exploitation des femmes par le capital spécifient toutes le travail domestique comme producteur reproducteur de la marchandise force de travail. Le travail domestique, dans notre hypothèse, ne produit pas cette marchandise, elle n'est pas produite comme les autres marchandises mais reproduite ; cependant elle fonctionne comme marchandise, elle a un prix (le salaire). Elle masque sous l'échange d'équivalent les rapports sociaux dont elle est porteuse.

Quelle que soit la manière de déterminer la valeur de la force de travail à partir des marchandises du secteur II (secteur de la production des biens de consommation), en aucun cas on n'explique la substance de sa valeur, on est directement confronté à sa mesure.

La valeur des marchandises du secteur II est une donnée, ce ne peut être elle qui détermine la valeur de la force de travail, car ce serait alors une tautologie ; sa valeur ne peut non plus être l'équivalent de celle de la force de travail, car il y aurait indétermination<sup>10</sup>.

La valeur de la force de travail est déterminée par rapport à son échange contre la fraction variable du capital. Cette fraction doit être envisagée dans son unité avec  $pl$ , comme entité traduisant la dépense en travail vivant dans la production de marchandises. À partir de là, le travail vivant n'est pas  $v + pl$ , c'est-à-dire travail nécessaire + surtravail, et rien ne nous permet de déterminer la part de  $pl$  et celle de  $v$ . Le partage entre  $v$  et  $pl$  est l'enjeu de l'affrontement entre travailleurs et capitalistes, c'est aussi le terrain des nécessités internes de la reproduction élargie du capital, le terrain de la lutte de classes.

10. Cf. B. LAUTIER et R. TORTAJADA, « La force de travail comme marchandise particulière », contribution au colloque A.C.S.E.S. de Nice, septembre 1977.

Limiter le rapport social d'exploitation au rapport de mesure de l'exploitation revient à évacuer toutes les formes de l'exploitation, modes de valorisation du capital, division du travail entre travail manuel et travail intellectuel, entre les sexes, hiérarchie...

Nous dirons enfin que la loi de la valeur, en ne s'appliquant pas de la même façon à la force de travail, permet sa propre application à toutes les autres marchandises. L'élaboration du concept force de travail permet de dégager celui de la plus-value et donc de mettre en évidence l'exploitation des travailleurs.

L'intégration du travail domestique des femmes dans une logique étroitement centrée sur les catégories opérantes de la production-circulation de marchandises ne peut mener qu'à l'exclure à nouveau, en le renvoyant soit dans un « extérieur logique », articulé ou non à la production capitaliste (mode de production domestique ou patriarcal, forme de production soumise formellement au capital, etc.), soit à un « extérieur historique » voué à disparaître (forme de production précapitaliste résiduelle) ou totalement autonome, a-capitaliste, trans-modes de production, transhistorique.

L'économisme, qui ne balise un champ théorique que par l'extension de ses propres concepts à ce champ, ne permet donc pas de caractériser le travail domestique, les rapports sociaux qui structurent la famille, comme étant à la fois spécifiques et « capitalistes », c'est-à-dire apparus et reproduits avec, dans le capitalisme.

Le travail domestique nous paraissant impossible à analyser à partir des catégories de la production de marchandises, nous centrerons donc l'étude du travail domestique sur son lieu de réalisation : la famille (famille spécifiquement capitaliste).

Le travail domestique n'est pas limité à la production matérielle ni à l'inculcation de normes, éléments de la superstructure idéologique. Il révèle matériellement les rapports sociaux qui structurent la famille ; c'est en ce sens que nous nous y intéressons.

Le travail domestique comme activité spécifique des femmes repose entre autres sur un processus d'individuation qui intègre les éléments suivants :

— la constitution de l'enfant en tant qu'individu spécifique et dépendant ;

— la constitution de la femme en tant que mère et épouse ;

Dès lors, les rapports sociaux qui structurent la famille n'existent qu'en liaison avec l'institutionnalisation permanente de la fabrique, de l'école, de la médecine.

Le capitalisme suppose l'individu et la famille n'est pas le seul lieu d'individuation ; à l'usine le contrat de travail renvoie au travailleur « libre », et le salaire est versé individuellement.

Les individus ne sont pas des éléments autonomes. Leur existence comme individus est déterminée socialement ; ce ne sont pas leurs caractéristiques, leurs attributs qui les inscrivent socialement. Mais ce sont les rapports sociaux dans lesquels ils sont placés qui leur donnent une existence d'individu.

La famille fait fonctionner l'individu en associant à l'âge et au sexe des modèles et des rôles. Ces rôles sont différents suivant qu'il est fille ou garçon ; en constituant l'enfant, elle constitue la mère et celle-ci comme épouse. L'infantilisation est un processus à faces multiples.

Dans la société féodale, l'enfance comme période spécifique de la vie n'existait pas ; les enfants passaient directement de la prime enfance, conçue comme inachèvement, à la vie avec les adultes. La socialisation était assurée par l'apprentissage direct que constituait la participation aux activités des adultes. L'individu enfant n'existait pas<sup>12</sup>.

C'est l'école de la bourgeoisie qui constitue l'enfance comme objet d'éducation par l'élaboration d'une pédagogie « progressive » mettant en relation l'âge, le degré de maturation, la matière et la forme de l'inculcation. C'est avec l'école bourgeoise que se mettent en place des normes scolaires pédagogiques liant strictement l'âge à la classe que l'enfant doit suivre.

Bien avant que la « scolarisation » ait été généralisée,

11. ARTÈS, *L'Enfant et la Vie familiale sous l'Ancien Régime*, Seuil.

Aujourd'hui, l'apprentissage sur le « tas » n'est plus que la couverture d'un des aspects de la gestion différentielle du marché du travail ; il permet au patronat d'utiliser une partie de la main-d'œuvre jeune pour les tâches les moins qualifiées et les tâches discontinues qui impliquent une rotation permanente.

plus de 85 % des ouvriers parisiens savaient lire et écrire<sup>13</sup>. Il serait malhonnête de reprendre les thèses de laïcité pour justifier l'institutionnalisation de l'école comme moyen de lutte contre l'obscurantisme. Il est vrai que cette proportion n'est pas valable pour toute la France. Si on ne peut réduire les fonctions de l'école laïque, obligatoire et gratuite à l'alphabétisation des masses, on ne peut non plus les réduire à la normalisation et la disciplinarisation des individus. Il existait en effet des systèmes de normes et de discipline, des systèmes d'éducation mutuelle au sein de la classe ouvrière. Des normes, des disciplines, des modalités d'apprentissage ont été substituées à d'autres<sup>14</sup>. L'école contribue à l'infantilisation des enfants en les mettant à l'écart du monde réel, en les « enfermant », en prodiguant une « formation » individuelle. Cette école qui s'impose à la classe ouvrière au XIX<sup>e</sup> siècle est séparée en école de filles et école de garçons. Et pour cause, il s'agit de reconstituer la division du travail entre les sexes : les hommes à l'usine ou au bureau, les femmes à la maison. Aux garçons l'enseignement primaire-professionnel, aux filles l'enseignement ménager qui apparaît dans les programmes de l'école primaire en même temps que celle-ci est rendue obligatoire (cf. *infra*).

Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la médecine se désintéressait des femmes et des enfants, laissant ce problème à la médecine populaire des « bonnes femmes », des sages-femmes, des « sorcières »<sup>15</sup>. C'est à cette période que se forme tout un discours de la médecine « sur l'hygiène du corps, l'art de la longévité, les méthodes pour faire des enfants en bonne santé et les garder en vie le plus longtemps possible, sur les procédés pour améliorer la descendance humaine »<sup>16</sup>. La médecine confère aux femmes une responsabilité biologique. Il leur incombe de faire des enfants sains et de les entretenir dans cet état, en particulier en

12. A. COTTEREAU, « Dans la ville des enfants », *Autrement*, octobre 1977.

13. *Ibid.*

14. J. DONZELOT, *La Police des familles*, Editions de Minuit.

15. Auparavant, les formes de contrôle du savoir populaire étaient souvent assumées par le curé qui désignait la sage-femme sur la base de sa bonne réputation de catholique ; des femmes de certaines régions qui ont voulu choisir elles-mêmes leur sage-femme se sont vues assignées devant les tribunaux. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le pouvoir royal crée quelques écoles de sages-femmes (cf. *Le Peuple français*, n° 1, janvier-mars 1978).

16°. Cf. aussi M. Foucault.



conformant le travail domestique aux règles de l'hygiène. Parallèlement à ce discours sur l'hygiène, la médecine en développe un sur la sexualité. Ce discours autonomise la famille en l'enfermant dans un « privé » qui lui donne une spécificité chargée affectivement et sexuellement. Il induit des pratiques de surveillance et de répression de l'onanisme dans la famille, ainsi qu'à l'école, d'ailleurs. Il prescrit les codes du sexe social de l'individu en lui enseignant l'illicite et le permis.

Les médecins s'allient aux femmes de la bourgeoisie en se constituant comme médecins de famille et en transmettant des préceptes d'hygiène que la femme exécute. Cette alliance est profitable aux deux parties : elle légitime la science médicale par rapport au savoir populaire, elle donne une importance aux diverses fonctions de domination de la mère sur l'enfant par le contenu des pratiques d'éducation et de soins du travail domestique. Ce discours s'adresse autant aux mères à proprement parler qu'aux auxiliaires de maternité : nourrices ou servantes. Il tend à substituer la mère aux nourrices et domestiques (suivant les classes sociales); en tout état de cause, il s'impose à ces derniers que la mère a la responsabilité d'éduquer.

Si l'on peut mettre en évidence le rôle du discours et des pratiques de la médecine dans la constitution de la famille, il faut cependant souligner qu'il ne s'agit pas d'un processus unilatéral. En effet, la psychanalyse se construit sur la base des contradictions inhérentes à la structure familiale et, recentrant les individus qu'elle prétend libérer de ces contradictions sur la famille, elle renforce les conditions de sa propre existence.

La structuration de la famille et la définition de ses fonctions dans le processus d'individuation ne passent pas seulement par l'infantilisation et la constitution de la mère, mais également par la spécification du rapport conjugal et de l'articulation des fonctions de mère et d'épouse, ainsi que celles de père et d'époux. En particulier, on ne peut définir le rôle de la mère que dans son rapport avec celui du père. La mère n'existe dans sa relation aux enfants que parce qu'elle est l'épouse de leur père. Sa dépendance au père non seulement détermine sa relation au mari, mais spécifie sa relation aux enfants.

Le rapport différentiel des sexes au mariage renforce le rapport des sexes dans le mariage et la famille : rapport hiérarchisé institué par les textes constitutifs du Code civil qui prescrit à chacun des rôles et fonctions spécifiques. Aux femmes constituées comme mères reviennent l'entre-

tien et l'éducation des enfants ; aux hommes la responsabilité matérielle et morale de tous. Femmes et enfants sont placés en situation de dépendance par rapport au chef de famille. Les modifications récentes de la législation ne remettent pas fondamentalement en question cette hiérarchie, même si elle se donne à voir comme plus égalitaire". Pour les femmes, ce qui est en jeu c'est la nécessité d'une inscription économique et sociale : le mariage leur confère leur identité sociale relativement à celle du mari. Les femmes sont poussées au mariage par un ensemble de pressions sociales et « morales » qui fonctionnent comme des prescriptions : éducation des filles orientées vers le mariage et la maternité, dévalorisation de la femme célibataire (celle-ci est un « cas social » : cf. la déclaration de Simone Veil sur Europe I en juillet 1977).

Lorsque des auteurs étudient l'évolution des modes de vie, ils mettent en évidence les transformations des conditions de vie en fonction du progrès économique et social. L'histoire du confort devient l'enregistrement des moyens de perfectionner et de rationaliser les gestes de la vie quotidienne. Ces analyses n'appréhendent l'évolution des modes de vie qu'à partir des variables de l'activité économique ; mesure de l'augmentation des niveaux de vie ou mesure du progrès par l'accroissement de productivité comme réduction du temps de travail".

De fait, le travail domestique n'a pas disparu avec le développement du capitalisme et la diffusion des appareils électroménagers. S'il a diminué, c'est beaucoup plus en termes de pénibilité physique qu'en quantité de temps et de tension nerveuse. Les normes du travail domestique ont changé. Laver, dépoussiérer, ranger sont devenus des tâches routinières « nécessaires » à partir du moment où le logement s'est urbanisé et où le mobilier s'est fonctionnalisé (la table n'est plus la planche que l'on installe

16. P. BRÉCHON, *La Famille : idées traditionnelles, idées nouvelles*, Le Centurion, 1976.

17. H. BRAVERMAN considère la course au non-travail comme l'effet direct du système capitaliste : « Le travail cesse d'être une fonction naturelle pour devenir une activité imposée de force, et l'aversion qu'il inspire s'exprime d'un côté par la tentative d'en réduire la durée et de l'autre par la popularité des instruments faisant gagner du temps à la maison, instruments que le marché s'empresse de fournir » (*Travail et Capitalisme monopoliste*, Maspero, 1976, p. 229).

sur des tréteaux au moment des repas, on ne range pas les vêtements avec les torchons ; chaque chose à sa place). Les préceptes de l'art culinaire sont normalisés et généralisés : on ne délaie pas la soupe en sachet dans l'eau bouillante, on ne fait pas la purée mousseline avec l'eau froide. Cuisiner est désormais soumis à une élaboration scientifique dont les principes sont édictés par les ingénieurs et où la ménagère verrait son rôle de cuisinière réduit à un faire-valoir des marques alimentaires. Il y a à la fois réduction du temps de travail et changement des rythmes du travail domestique.

Mais, ce qui serait aujourd'hui l'obsession de la mère-ménagère, ce n'est pas tant l'ordre et la propreté que la nécessité que ça fonctionne bien, que la communication entre les parents et les enfants soit bonne et que les problèmes entre les époux soient clairement exprimés et explicités. C'est dans cette perspective que l'on peut analyser la diffusion de la psychologie à travers tous les médias qui s'adressent aux femmes. Dans les magazines féminins, les conseils psychologiques tiennent désormais le même rang que les recettes de cuisine et d'aménagement des intérieurs.

La responsabilité de la mère concernant la santé mentale de l'enfant n'a jamais été aussi forte et aussi intériorisée. En témoignent les rubriques de pédagogie des magazines féminins et les demandes de consultation des mères culpabilisées par le moindre retard scolaire de leur enfant. Ce discours maintenant « scientifique » renforce le rapport mère-enfant et transforme le travail domestique qui en relève en une production éducative (cf. les thèses de B. Bettelheim, celles de Winnicott ou les conseils aux mères américaines de Spock).

Ainsi, la psychologie et la psychanalyse deviennent une nouvelle morale légitimée par leur scientificité médicale. Les études sur l'enfance délinquante ou l'enfance assistée montrent en effet que si le contrôle social de la famille passe partiellement par la moralisation (la déviance des enfants est rapportée à la « mauvaise » tenue du

18. J. BAUDRILLARD, *Le Système des objets*, Denoël-Gonthier, 1972, p. 36 ; Gallimard, 1968.

19. Ce développement de la psychologie n'est pas limité au domaine de la famille. Aujourd'hui, la règle de l'autorité patronale pour mater les conflits sociaux fait place à la recherche de mesures préventives par l'armée de spécialistes des relations humaines industrielles.

ménage par la mère), il fonctionne en même temps sur une autre morale, fondée sur l'analyse des comportements psychologiques (les enfants auront une bonne ou une mauvaise liquidation de leur œdipe). « L'investigation médico-psychologique produit donc un critère tous azimuts et incontestable de l'intervention judiciaire. »

L'analyse historique des conditions de développement de la nouvelle forme du travail domestique liée à la constitution du capitalisme montre une double tentative ; d'une part développer un contrôle direct par l'organisation sociale de l'espace, d'autre part, favoriser la mise en place de formes de contrôles reprises à leur compte par les individus eux-mêmes.

Un des moyens de contrôle et de surveillance de la population est l'organisation sociale de l'espace. La politique du logement social répond à plusieurs objectifs : stabiliser l'espace familial en définissant un « cadre de vie » unique et une forme spatiale au travail domestique, produire l'illusion du « chez soi », du privé, qui ne sont dans la réalité qu'isolement des familles et enfermement des femmes dans le logement. Il y a fermeture du logement sur l'intimité familiale. En fonctionnalisant les pièces, l'espace-logement produit la séparation des âges et des sexes : la chambre à coucher des parents comme lieu du rapport « intime » homme-femme, la chambre des garçons, celle des filles comme lieu du rapport parents-enfants et de séparation entre les sexes. Cet espace-logement structure aussi le travail domestique comme travail de la seule ménagère : la cuisine aujourd'hui, par sa taille, sa disposition, ne donne place qu'à un seul poste de travail.

Cependant, un modèle exclusif de contrôle direct des familles n'a jamais été réellement réalisé. Dans cette perspective, I. Joseph et P. Fritsch mettent en évidence cette recherche de technologies douces de contrôle : « Mais ce qu'il y a de neuf dans la manière de poser les rapports du logement et de la famille, dans ce dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est que [...] le logement n'est plus seulement une "boîte à habiter" qu'il faut rendre transparente aux regards, le domicile du pauvre qu'il faut visiter, il est une

20. P. MEYER, *L'Enfant et la Raison d'Etat*, Seuil, 1977, p. 110.

21. *Recherches*, n° 28, novembre 1977, « Disciplines à domicile ; l'édification de la famille ».

22. Cf. L. MURARD et P. ZYLBERMAN, « Le Petit Travailleur infatigable ou le prolétaire régénéré », *Recherches*, n° 25, novembre 1976.

machine à produire la famille". » « L'âge d'or du gouvernement des familles entre 1860 et 1890, c'est la découverte du logement "coquet", de l'espace domestique meublé d'enfants dont on "profite", au seuil duquel le jardin, territoire du père, joue le rôle du dérivatif au cabaret". » Dès lors, il ne suffit plus de réglementer, il faut savoir animer le foyer de l'intérieur. Les textes de Jules Simon sont explicites : « Les ouvriers abhorrent le règlement. On ne peut les en blâmer. Ils sont esclaves du règlement à la fabrique, il est trop juste qu'ils soient maîtres dans leurs maisons". »

Cet apprentissage du coquet, c'est la nouvelle forme du travail domestique. Investi de nouvelles fonctions, le travail domestique doit être appris systématiquement par les jeunes filles. Si l'enseignement ménager tient désormais cette place dans l'éducation des filles, c'est qu'il s'agit de les former pour un travail spécifique qui n'existait pas sous cette forme antérieurement. L'objectif est d'animer le foyer, c'est-à-dire réfléchir aux conditions pour qu'il ne soit pas déserté". »

Barbara Ehrenreich et Deirdre English analysent le développement du « Mouvement pour les sciences domestiques » comme lié au processus d'industrialisation et à la réduction des activités au sein de la famille. L'objectif est alors de combler un vide en définissant de nouveaux contenus au travail domestique. « Nous sommes nombreuses à être effrayées par l'avenir du foyer. De telles forces destructrices sont en train de travailler contre lui et la vie à l'extérieur de la maison est devenue si séduisante qu'il y a un grand danger à ce que le centre de la vie sociale perde sa place normale qui n'est autre que la maison. L'étude des arts domestiques, pour peu qu'elle soit enseignée comme il convient, doit inévitablement tendre à transformer la maison en un endroit plus intéressant". »

23. I. JOSEPH, « Tactiques et Figures disciplinaires », *Recherches*, n° 28, p. 172.

24. *Ibid.*, p. 166.

25. Cité par I. JOSEPH, *ibid.*, p. 166.

26. C'est encore l'objectif des pouvoirs publics en 1975. Réduire les inégalités sociales, c'est définir un programme d'action prioritaire de la famille : « Le moment est venu de concevoir et de mettre en œuvre une politique de l'habitat qui permette mieux aux Français d'apprécier et l'espace dans lequel ils vivent et les relations sociales qu'ils peuvent y établir, de telle sorte qu'ils soient moins poussés à le fuir dès qu'ils ont deux jours de loisirs » (*VII<sup>e</sup> Plan de développement économique et social*, 10/18, p. 98).

27. Alice P. NORTON, cité par B. EHRENREICH et D. ENGLISH, « La

L'ouvrage de Paulette Bernege *De la méthode ménagère*, paru en 1928, recherche la normalisation de l'espace-temps domestique par extension et application des normes du travail industriel. C'est la transformation de la famille en entreprise" par la mise au travail de la ménagère. Ici la rationalisation du temps de travail ne peut conduire à un accroissement des quantités produites. En d'autres termes, le temps gagné grâce aux sciences domestiques devra servir à étudier les sciences domestiques".

Le travail domestique est investi de nouvelles tâches définies scientifiquement en liaison avec le développement de l'hygiène et des découvertes de Pasteur. « Les dirigeants du mouvement pour les sciences domestiques trouvèrent dans la théorie des germes infectieux la voie de leur première grande victoire : transformer le nettoyage d'un bricolage dilettant en une croisade sanitaire contre "les dangereux ennemis de l'intérieur". C'était là enfin un défi taillé sur mesure, lancé aux femmes cultivées, à leurs capacités". »

L'inculcation des principes et règles d'hygiène, entreprise par la médecine, renforcée par l'école, reprise par la presse, impose aux femmes les pratiques d'éducation qui doivent en faire de véritables mères reproductrices des individus socialement situés. On se contentera de citer cet extrait du *Guide pratique de la mère* des docteurs Rudaux et Ch. Montet" : « Il nous paraît nécessaire de tracer une ligne de conduite ferme aux mères qui ont le désir de remplir consciencieusement leur devoir, mais qui sont souvent hésitantes, car elles reçoivent de tous côtés des conseils, la plupart du temps contradictoires. Nous pensons les tirer d'embarras en leur exposant comment

science, le travail et la ménagère », *L'haleine des faubourgs, Recherches*, n° 29, décembre 1977, p. 196.

28. Le développement de l'enseignement ménager est corrélatif au développement des campagnes en faveur de l'épargne populaire. Il faut apprendre aux ménages à savoir faire des économies, savoir faire avec des restes, connaître même dans les classes les plus pauvres les joies du foyer.

29. Lorsque la vie des femmes est entièrement cantonnée au domaine du foyer, en particulier aux Etats-Unis, compte tenu de la plus faible proportion des femmes salariées dans la classe moyenne, leur prise de conscience de la mystification de leur existence est d'autant plus importante et plus violente. Cf. l'analyse de Betty FRIEDAN dans *La Femme mystifiée*, Denoël, 1964.

30. B. EHRENREICH et D. ENGLISH, « La science, le travail et la ménagère », art. cité, p. 198.

31. Cité par C. BOLTANSKI, *Prime Education et Morale de classe*, Mouton, p. 22.

doivent se dérouler les différents actes qui composent la journée d'un nourrisson correctement élevé. Le programme qui suit doit être appliqué tous les jours et suivi à la lettre. »

Le contenu du travail domestique est défini en liaison avec l'école, la médecine et le développement des services collectifs. L'enseignement ménager apparaît comme le lieu et le moyen privilégié de la mise en place de tous les réseaux qui contribuent à définir les contenus du travail domestique.

C'est également un élément de l'intégration sociale. L'histoire de la constitution des Etats-Unis est dans cette mesure exemplaire pour mettre en évidence les enjeux que peuvent représenter le contenu de l'enseignement ménager comme moyen d'intégration des nouveaux immigrants. L'enseignement ménager culpabilise et dévalorise les cultures non anglo-saxonnes. Les propos de cette jeune fille d'immigrants juifs russes sont éloquentes : « En 1949, dans mon école du Bronx, j'avais des cours d'éducation domestique. [...] Ces cours étaient toujours basés sur cette idée omniprésente que votre maison était mal tenue et que vous deviez mettre fin à cet état de choses. [...] Maintenant que j'y repense, je nous revoie ma mère et moi nous disputer constamment. Nous passions notre vie à nous chamailler pour savoir quel genre de vie nous devions mener à la maison. »

Le processus de constitution-transformation de la forme famille capitaliste, qui peut être considéré, en ce qui concerne la famille ouvrière, comme processus de normalisation, domestication, ne peut cependant être réduit à une production de normes qu'imposeraient l'école, la médecine, l'espace habité... Si les rapports intrafamiliaux peuvent être « mis sous surveillance » cela tient, pensons-nous, au moins autant à la structure de ces rapports qu'à la diversité des « figures disciplinaires » développées. Le rapport homme-femme et le rapport mère-enfant, pour ne parler que de ces deux rapports structurant la forme famille, participent eux aussi des dispositifs de discipline de la famille ; ils ne figurent pas comme extérieur.

32. Cité par B. EMBREMENT et D. ENGLISH, art. cité, p. 214.

33. Expression utilisée par les chercheurs du C.E.R.F.I.

34. *Recherches 77, Disciplines à domicile*, chap. 1, « La Direction de plusieurs millions de femmes ».

S'il est possible de faire jouer les énoncés, soit sur l'image de la mère soit sur celle de l'enfant, c'est qu'ils concernent aussi les rapports internes à la famille et les renforcent. L'efficace sociale de ces énoncés ne peut se comprendre en dehors de ces rapports, comme elle ne peut se comprendre hors du champ des pratiques auxquelles ils sont structurellement liés.

C'est à ce niveau des pratiques sociales que le travail domestique prend un caractère de classe.

Si l'hygiénisation, l'infantilisation et la pédagogisation de l'enfant, l'instinct maternel et le renforcement du rôle de la mère dans la prime éducation sont des énoncés, des prescriptions qui touchent toutes les familles, leur réalisation dans des pratiques traversent le prisme des classes sociales. L'exercice du travail domestique, en tant que pratiques sociales, est alors déterminé aussi par la famille en tant que classe de famille.

L'appartenance de classe détermine qualitativement les moyens, contenus, formes et objectifs du travail domestique. Cette détermination sociale est essentiellement donnée par la classe du mari, mais aussi par celle du père. En effet, chaque femme acquiert dans sa famille d'origine les pratiques éducatives et les techniques du travail domestiques de sa propre mère.

Définir la classe de la famille par le statut social du mari n'implique pas pour nous que l'on puisse renvoyer l'appartenance de classe de la femme à celle de son conjoint. Nous critiquons avec Ch. Delphy<sup>35</sup> l'utilisation de critères contradictoires dans les études de stratification pour placer les femmes ; cependant, le fonctionnement social dominant du mariage tend à assigner aux femmes, quelle que soit leur origine de classe (toujours estimée à partir du père) ou leur propre place dans les rapports de production, une identité et un statut sociaux définis pas le statut du conjoint.

De plus, la forte endogamie sociale et locale, la faible mobilité maritale peuvent être utilisées, selon notre hypothèse, pour définir le caractère de classe du travail domestique à partir du statut social du mari. Ces données sociologiques, loin de contribuer à définir l'appartenance de classe des femmes, révèlent au contraire le caractère social du rapport homme-femme institué par le mariage<sup>36</sup>.

35. Christine DELPHY, « Les Femmes dans les études de stratification », in *Femmes, Sexisme et Société*, P.U.F., 1977.

36. Roger GIRON, *Inégalités et Inégalité*, 1977, chapitre « Les

Les pratiques du travail domestique sont liées à des « habits de classe » et renforcées par leurs rapports aux moyens de travail : manière d'utiliser les appareils ménagers (ex. : la machine à laver non utilisée pour les vêtements des jeunes enfants en milieu populaire « pour ne pas user les habits et parce que c'est tellement vite fait ») ; mode d'utilisation du mobilier ou de la voiture (ex. : l'achat et l'utilisation du mobilier renvoient à un fonctionnement symbolique différencié selon les classes sociales, et pouvant constituer dans certains cas le seul usage du mobilier — cf. le salon où l'on n'entre que pour faire le ménage).

Le salaire ou le niveau de revenus fixe, par la quantité de marchandises consommées, le niveau des moyens de travail, mais il ne suffit pas à déterminer leur nature ni leur mode d'utilisation. On sait que les pratiques de consommation sont davantage des pratiques de classe que des pratiques dépendantes du seul niveau des revenus<sup>37</sup>.

Les contenus du travail domestique ne peuvent être réduits à un ensemble de tâches. Ils sont déterminés par les normes et figures disciplinaires de l'école et de la médecine, mais se traduisent en pratiques différentes sous la double influence du rapport qui lie ces instances à chaque classe de famille et du mode d'inscription de ces classes dans l'espace social.

Ainsi par exemple « la domestication des familles » par les horaires scolaires discipline-t-elle le travail domestique en pratiques et en temps, fixe les heures de lever et de coucher, structure des cycles de travail dans les temps creux, rythmés par les horaires scolaires qui fonctionnent comme temps forts du travail domestique.

Le travail salarié (du mari, des grands enfants ou de la femme) impose lui, aussi, par ses horaires, des temps forts et des rythmes de travail à la mère-ménagère. Il suffit de comparer les effets sur les pratiques domestiques en temps et en contenus déterminés par les horaires des 3/8 à ceux qu'entraînent par exemple des horaires de travail réguliers et en conformité avec des horaires scolaires pour saisir un des aspects de la différenciation du travail domestique en fonction de la place du mari dans les rapports de production.

Inégalités selon le sexe », et les études d'Alain GIRARD sur le choix du conjoint.

37. Daniel BERTAUX, *Destins personnels et Structure de classe*, P.U.F., 1977, chap. 3, « La Famille cadre du privé », p. 112.

Ces contraintes intensifient le temps du travail domestique des femmes en milieu populaire (cumul des tâches) et perdent en partie leur effet contraignant en milieu bourgeois dans la mesure où ces tâches peuvent être réparties sur des auxiliaires (le mari pouvant remplir ce rôle en fonction de ses propres horaires).

Mais les contraintes induites par le rapport des familles à l'école et les autres « instances » à laquelle elles sont liées dépassent le cadre étroit des contraintes matérielles. Elles entrent, pour leur part, dans le procès de constitution des « éthos de classe » et deviennent ainsi des normes d'éducation propres à chaque classe sociale. Si l'école, par ses horaires, a des effets structurant sur le temps et l'espace du travail domestique, elle est aussi l'institution par laquelle passent les aspirations des familles et les projets parentaux. Le dogme de la réussite scolaire et des diplômes comme garants de la mobilité sociale se transforme en pratiques éducatives différentes selon les classes. On sait par exemple que les mères de la petite bourgeoisie intériorisent davantage la nécessité d'une surveillance quotidienne des devoirs et leçons et ajoutent ainsi à leur travail domestique des tâches spécifiques de répétitrice que les mères bourgeoises déléguent à des spécialistes (dans le cas, moins probable, où ces prescriptions fonctionneraient dans leur classe).

De même, les modes d'habiter, comme espace différencié d'exercice du travail domestique, se traduisent en contenus de travail différents s'il s'agit du territoire familial bourgeois d'un quartier résidentiel (surface d'entretien, qualité du mobilier, etc.). → voir

De plus, l'espace d'exercice de travail domestique ne se limite pas à la maison, il s'étend aux équipements collectifs d'éducation, de santé, aux administrations et aux commerces. Selon l'inscription dans la structure urbaine de la classe de famille, l'espace et le temps du travail domestique seront plus ou moins resserrés. Ils dépendent en outre des moyens de transport utilisés (voiture ou transports en commun) et contribuent pour leur part à intensifier plus ou moins la charge de travail.

En ce qui concerne les normes imposées par la médecine (obligation de vaccination, soins aux nourrissons...), elles se traduisent par des pratiques différenciées : dans les classes populaires, le recours au dispensaire impose à la mère-ménagère ses horaires et ses files d'attente ; dans les classes supérieures, le recours au médecin de famille permet par contre des visites à domicile ou des

horaires accommodants. Les techniques de traitement du corps de l'enfant, les soins et manières, l'attention au corps, le rapport à la santé et ses images sont liées à des moyens et « habitus » de classe qui passent par le travail domestique.

Les objectifs du travail domestique peuvent être analysés (définis) comme des pratiques orientées vers :

- la reconstitution du statut de classe de la famille et du statut social du mari en particulier ;
- et vers la production de futurs travailleurs en la personne des enfants, qui se trouvent ainsi placés sur une certaine trajectoire sociale.

Ces objectifs déterminent des pratiques du travail domestique, liées de façon dominante (comme on l'a montré) à la position de classe du mari.

Ainsi le statut social du mari, devant être reproduit, détermine des pratiques différentes aux femmes de la bourgeoisie et aux femmes de la classe ouvrière. Reproduire par exemple le statut social d'un cadre supérieur implique un travail de représentation sociale auquel l'épouse doit se soumettre et se traduit en pratiques particulières comme part intégrante du travail domestique (coiffeur, entretien normalisé de son corps, travail de décoration, art de recevoir...).

La production des futurs travailleurs par des pratiques et contenus éducatifs propres à chaque classe de famille place déjà les enfants sur des trajectoires de classe ; elle tend ainsi à reproduire les « normes et règles » qui constituent le travail domestique comme travail éducatif. C'est encore par ces pratiques éducatives de classe que se transmettent les différenciations sexuelles ; en effet, les mères continuent de traiter différemment les filles des garçons". Ainsi, la trajectoire de classe ébauchée dans la famille par les multiples techniques pédagogiques du travail des mères est elle aussi une trajectoire différenciée selon le sexe, et ce dans la mesure où les techniques et les contenus de ces pratiques éducatives visent à reproduire aussi des individus socialement sexués.

38. Elena Gianini BELOTTI, *Du côté des petites filles*, éditions Des Femmes, 1975 ; Madeleine LAIK, *Fille ou garçon*, éd. Denoël Gonthier, 1976.

Nous ne reviendrons pas sur les analyses désormais nombreuses de l'école comme appareil de reproduction des classes, mais nous voulons insister sur le fait que c'est sur la base de ces normes d'éducation traduites en pratiques éducatives de classe et sexuées que se constitue le lien entre l'école et la famille.

La nature de ce lien peut être défini à la fois comme rapport différentiel des classes à l'école et processus de va-et-vient des pratiques éducatives entre ces deux institutions. Par ce double rapport entre la famille et l'école s'amorce ainsi le processus de production des trajectoires sociales ayant à la fois des déterminations de classe et de sexe.

C'est en ce sens que nous pensons que le travail domestique contribue pour sa part à la reproduction des classes sociales.

Nous avons essayé de montrer que les tentatives pour rendre compte du travail domestique dans le champ de l'économie politique mènent à des impasses, soit parce qu'elles le rejettent hors de l'espace capitaliste comme processus résiduel, ou encore comme mode de production autonome, soit parce que, recherchant son articulation avec la production en termes de valeur, elles se heurtent à l'impossibilité de mettre en équivalence une forme de non valeur avec une forme de valeur.

Nous faisons alors l'hypothèse que ce sont des rapports sociaux spécifiques qui structurent la famille et le travail domestique.

Nous avons amorcé l'analyse de ces rapports par la mise en évidence du processus d'individuation caractéristique de la période capitaliste, qui passe en particulier par la constitution simultanée de l'enfant et de la mère et qui met en jeu la famille, l'école, la médecine dans des relations que nous avons essayé de préciser partiellement.

Le travail domestique est défini par l'ensemble de ces rapports comme la part assignée aux femmes du travail de reproduction-individuation, et c'est comme tel qu'il se différencie selon les classes sociales.

La rupture avec l'économisme, en nous permettant de poser le travail domestique à la fois spécifique (extérieur au domaine de la valeur) et capitaliste (défini au sein de rapports sociaux constitutifs du capitalisme), ouvre la problématique des relations entre la production et la reproduction à un nouveau questionnement, qu'il s'agisse maintenant de préciser

